

## Un cocktail de thérapies pour mieux traiter les acouphènes

Compte Test - 2012-05-28 20:10:00 - Vu sur pharmacie.ma

Pour soigner des patients souffrant d'acouphènes, des chercheurs de l'université de Maastricht ont conjugué plusieurs thérapies en alliant une approche cognitivo-comportementale, technique de relaxation, technique d'exposition et diversion de l'attention. Les résultats prometteurs de cette méthode plurielle ont été publiés dans la revue scientifique *The Lancet*. Laissant de côté le traitement classique, les chercheurs néerlandais ont préféré travailler sur l'attitude du patient, son anxiété et son stress généré par l'acouphène. Entre 2007 et 2011, 247 patients ont suivi le traitement traditionnel pendant que 245 autres ont testé les différentes thérapies cognitivo-comportementales et les techniques de relaxation. Au bout d'un an, les membres du deuxième groupe entendaient moins les bourdonnements que les personnes du premier groupe, et ce, quel que fut le degré de gravité de l'acouphène. Selon le Dr David Baguley, un des auteurs de l'étude, un traitement personnalisé et basé sur une thérapie cognitivo-comportementale pourrait être proposé à l'ensemble des patients souffrant d'acouphène, car on dispose aujourd'hui de preuves empiriques prouvant que la combinaison de plusieurs thérapies est plus efficace que la thérapie standard. Pour le Dr Xavier Perrot, membre du comité scientifique de l'Association France Acouphènes et neurologue au centre hospitalier de Lyon, «en faisant écouter le bruit de la mer à un patient, on enrichit son environnement sonore et on l'aide à se détourner de l'acouphène. On lui apprend également à relativiser son obsession du son et la perception qu'il en a. On dit souvent que l'acouphène est un cercle vicieux puisqu'il génère du stress, qui en retour accentue l'acouphène. Les techniques de relaxation et les entretiens psychologiques peuvent aider le patient à se détendre et à sortir de cette spirale infernale». Pharmacies.ma - 28 mai 2012 (Source: [sante.lefigaro.fr](http://sante.lefigaro.fr))